



SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 12 juin 2023 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2^e étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

DEMANDE 2023-06

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2023-06 : Lot #3 764 966 du Cadastre du Québec – visant à permettre la subdivision le lot #3 764 966 en deux lots distincts (L1 et L2). Après la subdivision, le lot L2 aura une largeur de 20,17 m au lieu de 25,0 m et une superficie de 798,4 m² au lieu de 1 000 m², comme prescrit à la grille des usages et des normes H1-22.

La demande de dérogation mineure vise le lot # 3 764 966 du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 12 juin 2023.

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 25^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois.

Janye Gauthier
Adjointe à la direction générale et greffière
adjointe